

Décision

Générale

colonial

Décision n° 698 DECISIONS CONCERNANT LES LES MINISTRES

n° 698

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 mai 1965

Numéro JO
n° 7 du 01/07/1965

Date du numéro
1 juillet 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le Maréchal des Logis-Chef du S.M.B.T.D.M. Martin Pierre, débarqué à Djibouti le 29 avril 1965, est affecté à la Milice de la Côte Française des Somalis à compter du 30 avril 1965, en remplacement de l'Adjudant-Chef Duchesne Julien, l'apatrliable. Ce sous-officier assurera les fonctions de Surveillant de Traveaux de la 3° Compagnie de Milice et du Cercle d'Ali-Sabieh et de secrétaire du Cercle. Il prendra ses fonctions à compter du 24 mai 1965. L'entretien complet de ce sous-officier sera à la charge du Ministère d'Etat chargé des Départements et Territoires d'Outre-Mer.